TRANSPARENCY INTERNATIONAL
SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

DOCUMENT D'ARCHIVE

Ce document provient des archives de Transparency International Suisse. Certaines des informations contenues ne reflètent peut-être plus la situation actuelle.

Transparency International Suisse publie régulièrement de nouvelles informations actualisées. Vous pouvez les trouver sur **www.transparency.ch**.

Transparency International Suisse est financée à travers des cotisations de membres et des dons.

Si vous souhaitez soutenir ce travail, veuillez cliquer sur le lien suivant :

FAIRE UN DON →

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25 · Case postale · CH-3001 Berne

2012
Rapport annuel

Transparency International Schweiz

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Table des matières

Préface 3

Nos thèmes 6

Marchés publics 8
Système national d'intégrité et transparence du financement de la politique 9
Protection des lanceurs d'alerte : l'attente se poursuit 11
Lutte contre la corruption dans le secteur privé 14
Coopération au développement 17
Place financière suisse 21
Convention des Nations Unies contre la corruption : rapport sur les pays 22
Corruption dans le sport 25

Relations publiques et publications 27

Service d'information 28
Indice de perception de la corruption 2012 30
Rapport d'évaluation de l'OCDE 2012 34
Transparence dans les rapports d'activités des entreprises 36

Manifestations 39

Rencontre des sections d'Europe et d'Asie centrale 40
Réunion annuelle des membres / IACC 41

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

TI Suisse interne **43**

Membres 44
Comité 45
Assemblée générale 47
Bureau et organe de révision 48
Accréditation 50

Comptes annuels **51**

Bilan au 31 décembre 53
Compte de résultats 54

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25
Case postale 8509
3001 Berne
Tel. +41 31 382 35 50
Fax +41 31 382 50 44

info@transparency.ch
www.transparency.ch

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Préface

Caisse d'assurance du canton de Zurich, projet Insieme de l'Administration fédérale des contributions, corruption entachant plusieurs projets informatiques de l'Office fédéral de l'environnement : tous ces scandales récents montrent que la corruption n'est pas étrangère aux marchés publics en Suisse et que tant les élus que l'administration sont appelés à adopter des mesures efficaces pour la combattre et pour la prévenir. Dans ce domaine, Transparency International Suisse (TI Suisse) a donné l'an passé une conférence sur la prévention et la lutte contre la corruption à l'occasion d'une manifestation du Service de l'édilité de la ville de Winterthour et de son Service des marchés publics.

En 2012, TI Suisse a déjà noué les premiers contacts et procédé aux échanges requis pour constituer un groupe de travail réunissant des experts dont les compétences l'accompagneront lors de la prochaine révision du droit des marchés publics et de la préparation de modules de formation pour les services cantonaux et communaux compétents en la matière.

En lien avec le sujet précédent, le thème du whistleblowing a également fait l'objet de nombreuses discussions en 2012, que ce soit pour commenter les pratiques américaines dans le domaine ou pour regretter la suspension de la révision législative en cours en Suisse. Néanmoins, on peut heureusement constater que les voix qui s'élèvent en faveur du whistleblowing au sein des entreprises sont toujours plus nombreuses. Le guide préparé par TI Suisse pour aider les petites et moyennes entreprises à introduire un système simple et efficace sera publié avec un dossier sur le sujet au printemps 2013.

TI Suisse a créé en 2012 l'«Anti-Corruption Practitioners' Circle», un espace de discussion rassemblant des personnes actives dans la

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

lutte anticorruption au sein de leur entreprise. Dans un cadre confidentiel, les responsables de la conformité et les personnes qui les secondent dans leur travail peuvent échanger régulièrement des expériences et présenter les problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.

La crise et l'augmentation du prix des denrées alimentaires ont fait basculer 70 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté. Les organisations caritatives suisses sont encore plus demandées. Pour consacrer la plus grande partie des sommes dont elles sont dépositaires aux projets de développement, elles renforcent leurs systèmes de contrôle interne et leur programme anticorruption. Cela a conduit TI Suisse à transformer les NGO-Roundtables qu'elle organise avec Pain pour le prochain (PPP) en NGO Conference en 2012. À cette occasion, des ateliers mettent en scènes des cas réels ou réalistes de corruption et permettent aux collaborateurs des ONG de mettre en pratique les recommandations de TI ou de leur propre ONG. Les rencontres ont aussi mis en lumière l'importance d'impliquer les collaborateurs locaux dans la conception des programmes pour en favoriser l'acceptance et la mise en œuvre ensuite. D'autres organisations d'entraide ont également invité TI Suisse à diriger des ateliers pratiques sur les mesures anticorruption. TI Suisse prépare également pour 2013 un recueil de plusieurs types de cas avec des recommandations sur les mesures à prendre en matière d'organisation pour l'ONG et sur le comportement à adopter sur le terrain pour le collaborateur qui est soumis à une tentative de corruption.

La pression pour freiner la corruption dans le sport a encore augmenté d'un cran en 2012 à l'occasion de la publication de la décision du tribunal de Zoug dans l'affaire ISL, des soupçons toujours plus forts sur l'attribution des prochains Championnats du monde et des nombreuses et virulentes réactions au processus de réformes entrepris par la FIFA. TI Suisse salue le projet du Conseil

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

fédéral qui vise notamment à introduire la corruption privée dans le code pénal général et à la poursuivre d'office. TI accompagnera le travail législatif à venir d'une part et va collaborer avec Swiss Olympic et plusieurs associations sportives suisses à l'introduction de mesures de prévention de la corruption à différents niveaux des organisations.

Nous tenons à mettre à la disposition des praticiens engagés dans la lutte anticorruption des outils pratiques, que ce soit dans les rapports que nous publions, les manifestations que nous organisons ou les instruments que nous élaborons. Les activités de plaidoyer que nous réalisons à l'échelon de la Confédération et de certains cantons visent à améliorer les conditions de la lutte anticorruption dans notre pays.

De nombreuses personnes, autorités et organisations soutiennent TI Suisse de multiples façons : en lui restant fidèles de longues années durant, en la soutenant financièrement et en agissant avec elle.

C'est leur soutien généreux et indéfectible qui nous permet de poursuivre notre mission et nous ne saurions conclure sans leur exprimer nos sincères remerciements.

Cordiales salutations
Transparency International Suisse

Delphine Centlivres
Directrice

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Transparency International Suisse s'engage dans la lutte et la prévention contre la corruption en Suisse. Elle agit au travers de l'information et de la formation sur les risques liés à la corruption et sur les programmes permettant de la prévenir, ainsi qu'au moyen du lobbying et de la sensibilisation.

Elle collabore avec les entreprises (grandes entreprises et PME), les associations (par exemple des ong actives dans la coopération au développement, des fédérations sportives), l'administration publique (par exemple dans le domaine des marchés publics) et les médias.

TI Suisse travaille avec un réseau d'experts spécialisés dans chacun des domaines concernés et avec les autorités. Elle publie des études ainsi que des guides sur différents aspects de la corruption en Suisse et à l'étranger et organise des tables rondes et des conférences destinées aux milieux professionnels et au grand public.

TI Suisse est une section de Transparency International. C'est une association financée par ses membres, la Confédération et des dons.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Nos thèmes

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Marchés publics

Le 30 mai 2008, le Conseil fédéral ouvrait une procédure de consultation concernant la révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), qui poursuivait quatre objectifs : modernisation (à l'aide des nouvelles technologies de l'information, de la subdivision en critères d'adjudication monétaires et non monétaires, etc.), clarification, flexibilisation et harmonisation (homogénéisation nationale partielle du droit des marchés publics). À ce moment, TI Suisse avait salué la révision, en particulier l'amélioration de la transparence, l'importance accordée à l'égalité de traitement des soumissionnaires et la simplification des procédures. Néanmoins, elle déplorait aussi le manque d'attention accordée aux mesures de prévention de la corruption. En 2013, TI Suisse entend constituer, dans le domaine des marchés publics, un groupe de travail regroupant des experts dont les compétences l'accompagneront dans le suivi de la législation et la préparation de modules de formation pour les services cantonaux et communaux chargés des marchés publics. TI Suisse a déjà noué les premiers contacts et procédé à des échanges à ce sujet en 2012.

À cet égard, TI Suisse a accru ses activités de sensibilisation dans les cantons, tant en 2011 qu'en 2012. L'an passé, TI Suisse a ainsi donné une conférence sur la prévention et la lutte contre la corruption à l'occasion d'une manifestation du Service de l'édilité de la ville de Winterthour et de son Service des marchés publics. Cette manifestation a été l'occasion de fournir des informations sur la corruption aux employés de l'administration et de susciter un débat sur ce sujet.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Système national d'intégrité et transparence du financement de la politique

En 2011, une étude de Transparency International a examiné les systèmes nationaux d'intégrité (SNI) de la Suisse et de 24 autres pays européens. Le but de cette étude était d'analyser les institutions, les lois et les processus qui favorisent l'intégrité, la transparence et le sens des responsabilités dans une société et de créer des mécanismes efficaces de prévention de la corruption. L'étude analysait les douze « piliers » suivants de l'intégrité nationale : pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, Administration fédérale, autorités chargées d'assurer le respect de la loi, autorité nationale d'élection, ombudsman, autorité suprême de contrôle des comptes, partis politiques, médias, société civile et entreprises. Le rapport SNI suisse a été publié en février 2012, suivi en juin par le rapport de synthèse de TI : « Money, Politics, Power : Corruption risks in Europe », qui passait au crible les principaux aspects communs à la grande majorité des pays européens.

Dans son compte rendu, TI Suisse formule des propositions visant à améliorer le système national d'intégrité. L'un des principaux aspects à travailler est le financement de la politique en Suisse : la loi ne régit en effet ni le financement des partis politiques, ni celui des campagnes électorales ou des campagnes de votation. Ce

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

constat vaut tant pour la politique nationale que pour la plupart des cantons. L'opacité qui en découle empêche les citoyens et citoyennes de savoir quels individus et quelles institutions apportent un soutien substantiel à des campagnes politiques, de sorte qu'ils ne disposent pas de toutes les informations nécessaires pour se former une opinion éclairée.

De surcroît, les intérêts des députés, les indemnités qu'ils perçoivent et les autres avantages inhérents à leur mandat politique ne font pas l'objet d'une publication complète. La pratique actuelle n'est pas satisfaisante, car personne ne vérifie suffisamment si les inscriptions au registre des intérêts des parlementaires sont complètes ou correctes. En particulier, ce registre reste muet sur les revenus que les élus tirent de leurs activités accessoires. Or, ces informations sont indispensables pour que les citoyens et citoyennes sachent quels intérêts leurs représentants défendent réellement au Parlement.

En novembre 2012, TI Suisse a publié un bulletin sur ce sujet qui présentait non seulement des informations de fond et la position de TI Suisse, mais aussi l'opinion d'experts. Bien que toutes les interventions parlementaires demandant davantage de transparence aient échoué jusqu'ici, le sujet restera à l'agenda politique en 2013 : en effet, la Suisse doit présenter au Conseil de l'Europe, avant la fin avril, un rapport sur la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'États contre la corruption (GRECO). Dans son rôle d'observateur, TI Suisse accompagnera cette démarche et organisera des campagnes de sensibilisation pour que le financement de la politique gagne en transparence dans notre pays

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Protection des lanceurs d'alerte : l'attente se poursuit

Pas moins de dix ans se sont écoulés depuis que Remo Gysin et Dick Marty ont déposé une motion pour demander d'améliorer la protection des lanceurs d'alerte, mais la législation n'a toujours pas évolué en Suisse. Ainsi, les conditions dans lesquelles des irrégularités constatées au travail peuvent être dénoncées conformément au droit ne sont pas encore clairement définies. Rappel des faits : en 2008, le Conseil fédéral a mis en consultation la révision partielle du Code des obligations afin d'améliorer la protection des lanceurs d'alerte. Une deuxième procédure de consultation, lancée en 2010, portait sur les sanctions appliquées en cas de licenciement abusif ou injustifié. TI Suisse a exprimé son avis sur les deux objets. Il a ensuite fallu attendre un an et demi – jusqu'en novembre 2012 – pour que le Conseil fédéral publie son rapport explicatif : il charge alors le Département fédéral de justice et police (DFJP) de rédiger un message sur la révision partielle du Code des obligations afin de préciser les conditions auxquelles des faits répréhensibles peuvent être signalés conformément au droit et de protéger des représailles – comme le licenciement – les lanceurs d'alerte qui agissent de bonne foi.

Un nouvel article du Code des obligations précisera que les employés qui, de bonne foi, signalent des irrégularités à leur employeur ne manquent pas à leur devoir de fidélité et que, à certaines conditions, ils peuvent transmettre à l'autorité compétente des irrégularités qui menacent l'intérêt général. Ce n'est que si cette autorité

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

n'entreprend pas les démarches nécessaires que l'employé peut envisager de rendre l'affaire publique. En outre, un licenciement prononcé après un signalement effectué conformément au droit sera considéré comme abusif et indemnisé par une somme pouvant atteindre six mois de salaire.

TI Suisse appelle instamment de ses vœux cette formulation des conditions qui rendent un signalement conforme au droit. Il faut toutefois que la définition de l'intérêt public soit large et que la poursuite d'actes répréhensibles en fasse à tout prix partie. Il serait aussi utile d'adopter une disposition qui contraigne l'employeur à désigner un dispositif d'alerte éthique, faute de quoi l'employé aurait le droit de s'adresser directement à l'autorité compétente. Les entreprises seraient alors réellement incitées à désigner un dispositif d'alerte et à aborder avec leur personnel le sujet de l'alerte éthique.

Il est en revanche extrêmement regrettable que le Conseil fédéral ne souhaite pas mieux protéger les lanceurs d'alerte contre les licenciements.

TI Suisse estime que les aspects suivants doivent à tout prix faire partie intégrante du nouvel article :

- Le licenciement abusif prononcé en raison d'un signalement interne ou externe justifié est nul et peut être attaqué en justice.
- Le fardeau de la preuve est renversé au détriment de l'employeur, pour alléger la preuve – comme il est habituel dans la pratique judiciaire –, dans les cas où les lanceurs d'alerte rendent vraisemblable que le licenciement a été prononcé parce qu'ils ont signalé une irrégularité.
- Le lanceur d'alerte victime d'un congé abusif peut, au choix, demander
  a) d'être réintégré à son poste ou à un poste similaire chez le même employeur ou

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

b) de recevoir une indemnité appropriée tenant compte du dommage subi (et de la capacité économique de l'entreprise).

- L'indemnité pour licenciement abusif de six mois de salaire prévue par la loi est insuffisante. Le juge devrait disposer d'un pouvoir d'appréciation lui permettant de compenser le dommage effectivement subi par le lanceur d'alerte.
- L'employé ne doit pas, du fait d'un signalement interne ou externe justifié, être désavantagé sur le plan professionnel. Pour cette raison, il faut protéger les lanceurs d'alerte contre toutes les formes de discrimination, et pas seulement contre le licenciement.

En 2012, TI Suisse a complété ses activités de sensibilisation dans le domaine par la publication d'un guide, dont le but est d'informer les entreprises – les PME en particulier – sur les avantages et les modalités des dispositifs d'alerte éthique. Ce guide sera publié en avril 2013 en même temps qu'un bulletin traitant de ce sujet et pourra être téléchargé sur notre site. Nous prévoyons aussi pour 2013 la constitution d'un groupe de travail concernant l'alerte éthique.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Lutte contre la corruption dans le secteur privé

Practitioners' Circles

2012 a vu le démarrage de notre cercle de praticiens de la lutte contre la corruption, ainsi dénommé en anglais puisque telle est maintenant, semble-t-il, la langue de communication confédérale. Ce groupe de discussion réunit des personnes activement engagées dans la lutte contre la corruption dans l'entreprise. Il est prévu qu'il se réunisse 3 à 4 fois par année. En 2012, année de démarrage, il s'est réuni deux fois, en avril au siège de TI Suisse à Berne et en septembre à l'IMD à Lausanne.

Le format adopté comporte deux parties : la première partie, d'environ une heure, comporte une présentation d'une personne extérieure au groupe, soit en avril Claire Daams, du Ministère public fédéral, et en septembre Daina Mazutis, professeure à l'IMD. La deuxième partie de la séance, portant sur environ deux heures, consiste en une discussion stimulée par des cas pratiques.

La discussion se déroule sur une base confidentielle afin de permettre à chacun de s'exprimer librement. En effet, les «Compliance Officers» et ceux qui les assistent ont de nombreuses occasions de présenter leurs programmes dans les nombreux colloques et séminaires organisés un peu partout, mais ils ont beaucoup moins de possibilités d'échanger leurs expériences et d'évoquer les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail au jour le jour.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Le groupe se compose d'une vingtaine de membres provenant non seulement de grandes entreprises, mais aussi de PME, ce qui permet d'aborder aussi bien les procédures sophistiquées mises en place par les unes, que les problèmes plus terre à terre rencontrés pas les autres.

Une première réunion a déjà eu lieu en 2013 au Basel Institute on Governance. L'invité était le « Compliance Officer » de la FIFA qui a manifesté son intérêt pour se joindre au groupe. Une deuxième séance est d'ores et déjà agendée pour juin. Elle se tiendra à Berne et l'invité sera Michel Huissoud, du Contrôle fédéral des finances, qui parlera des expériences faites avec les donneurs d'alerte dans l'administration fédérale.

Formation en ligne sur la corruption

TI UK a développé un programme de formation en ligne sur la corruption et a offert de mettre ce programme à disposition de toutes les sections de TI qui y seraient intéressées, et ceci sans autres frais que ceux de la traduction et de l'adaptation du programme aux particularités locales, notamment en ce qui concerne le droit de la corruption. TI Suisse envisage d'offrir ce programme en allemand, en français et en anglais. Des discussions sont conduites avec d'autres sections nationales pour une éventuelle participation aux coûts de traduction. Il est prévu que le programme pourra être mis à disposition des entreprises ou organisations intéressées en automne.

Standard anticorruption

L'organisation internationale de normalisation (ISO) a lancé une consultation sur une proposition de standard international sur les systèmes de gestion de la lutte contre la corruption. Cette proposition fait suite à un standard développé au Royaume-Uni par la «British Standard Institution (BSI)» dans la foulée de la nouvelle loi

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

anticorruption britannique. La section suisse de TI, ainsi que le siège central de TI et d'autres sections nationales ont pris position négativement sur cette proposition. En effet, si un standard international devra bien être établi un jour, les pratiques internationales en matière de lutte contre la corruption sont encore en gestation et il vaut mieux attendre qu'elles se soient mieux cristallisées. D'autre part, le standard BSI ne représente pas l'état des bonnes pratiques même dans leur stade actuel. Il reste notamment en retrait par rapport aux Principes de conduite des affaires pour contrer la corruption de TI.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Coopération au développement

Conférence des ONG «Anti-Corruption in Development Cooperation. A trade-off between ownership and control?»
La conférence des organisations non gouvernementales (ONG), mise sur pied de concert par TI Suisse et par Pain pour le prochain (PPP), en mars 2012 s'est inscrite dans le prolongement des tables rondes organisées ces dernières années. Trente-sept membres d'organisations actives dans l'aide humanitaire ou la coopération au développement ont assisté à la journée.

Deux organisations ont présenté leurs programmes anticorruption inspirés par le guide et la check-list pour les ONG de TI Suisse et de PPP. Yvan Maillard Ardenti, responsable Marchés financiers et Corruption chez PPP et membre du comité de TI Suisse, a présenté l'expérience de PPP, qui a commencé par faire une auto-évaluation à l'aide de la check-list, avant de mettre au point son programme anticorruption. Les piliers du programme sont le code de conduite, la plateforme pour les «whistleblowers» (dénonciateurs d'abus) et la collaboration avec les organisations partenaires. PPP encourage la mise en place de programmes anticorruption par ses partenaires en leur proposant un dialogue, des cours et un accompagnement.

Les ateliers qui ont suivi l'exposé ont montré que l'application des programmes anticorruption dans les pays en développement n'a rien de banal. Répartis en trois groupes, les participants ont analysé diverses situations dans lesquelles les employés d'une ONG suisse ou d'un partenaire local avaient à faire à des cas de cor-

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

ruption. Les solutions imaginées par les groupes pour résoudre les dilemmes présentés montraient d'une part que les programmes anticorruption rendent ces situations plus gérables et, d'autre part, qu'il peut être utile de moduler les mesures adoptées en fonction des circonstances concrètes. Les participants s'accordaient à dire qu'il faut attacher beaucoup d'importance au contexte local et associer les acteurs locaux à la recherche de solutions.

L'importance de la consultation des employés et partenaires locaux est aussi ressortie de la présentation de Michael Blaser, qui a porté sur l'élaboration et l'application du programme anticorruption d'Helvetas Swiss Intercooperation. Selon Blaser, les interviews des employés locaux, qui ont permis de tenir compte de leurs compétences, ont constitué un élément important de la conception du programme. Il a ajouté que cette démarche est nécessaire pour que les ONG puissent transmettre leurs mesures anticorruption à leurs employés et que ceux-ci les acceptent et les appliquent. La mise en œuvre des directives est complétée par des dispositifs d'alerte et de contrôle (système de contrôle interne, audits externes et audits dits sociaux). Pour faciliter le signalement d'irrégularités, Helvetas Swiss Intercooperation a créé une adresse électronique, qui sera complétée par d'autres mécanismes de dénonciation des infractions.

Anne Lugon-Moulin a pris un exemple concret pour présenter le dispositif d'alerte de la Direction du développement et de la coopération (DDC). Outre les principes et procédures formels de dénonciation, les facteurs humains jouent un rôle capital dans les suites à donner à un cas de corruption. Lors d'une enquête menée dans une équipe de projet, il faut en effet tenir compte des particularités culturelles du pays, des conséquences pour l'ambiance de travail ou de la contradiction que suppose une enquête avec le principe de partenariat et de collaboration. Anne Lugon-Moulin a conclu son exposé en soulignant l'importance de la séparation stricte des activités opérationnelles et du domaine de la conformité

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

aux normes, qui facilite l'enquête d'une dénonciation et la suite qui lui est donnée. Grâce à cette séparation, a-t-elle ajouté, il est aussi plus facile, une fois l'enquête terminée, de restaurer la confiance parmi le personnel du projet.

Les invités à la table ronde – John Rigstad de Medair, Celestine Krösschell d'Helvetas, Ruth Schmitt de la Haute école du nord-ouest de la Suisse et Christiane Aschoff-Ghyczy, consultante et membre du groupe de travail Nicht-Staatliche Entwicklungs-zusammenarbeit (coopération au développement non officielle) de TI Allemagne – ont débattu de plusieurs aspects relatifs à la mise en œuvre de programmes anticorruption dans la coopération avec les organisations partenaires des pays en développement. Placés au centre du débat, les audits sociaux constituent une méthode de contrôle de la corruption dans les projets. Cet instrument, qui associe les groupes cibles au contrôle du projet, requiert lui aussi un accompagnement professionnel et une formation au contrôle des projets. Les invités se sont accordés pour dire qu'il faut tenir compte de diverses difficultés, telles que les visions culturelles différentes de la corruption, les barrières linguistiques ou la diversité des partenaires locaux, lors de la mise en œuvre de programmes anticorruption, de sorte qu'il n'existe pas de modèle universel.

Vers la fin de l'année, TI Suisse a entamé avec PPP les préparatifs en vue de la constitution d'un NGO Practitioner's Circle, car les sondages effectués ont révélé une grande demande dans ce domaine. Dans un cadre confidentiel, les responsables de la lutte anticorruption et les chargés de projets d'organisations actives dans l'aide humanitaire et la coopération au développement pourront aborder des exemples concrets et échanger leurs expériences.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Atelier pour StopPauvreté 2015

La conférence StopPauvreté 2015 de l'Alliance évangélique suisse a eu lieu en septembre 2012. À cette occasion, TI Suisse a organisé un atelier intitulé « Lutter efficacement contre la corruption dans la coopération au développement ». En raison du grand succès qu'il a rencontré, cet atelier a été réalisé à deux reprises dans la grande salle. Près d'une centaine de participants, occupant des postes dirigeants dans diverses organisations, ont reçu non seulement des informations concrètes sur la corruption, mais aussi des instruments pratiques et utiles dans la prévention et la lutte contre ce phénomène. Le premier volet de l'atelier était consacré aux éléments d'un dispositif anticorruption (comme le code de conduite, le dispositif d'alerte, la communication et la formation), tandis que, lors du second volet, des groupes se sont formés pour réaliser des études de cas.

Atelier avec Action de Carême

En 2012, TI Suisse a réalisé un atelier sur la lutte contre la corruption pour l'œuvre d'entraide catholique Action de Carême afin d'expliquer les diverses formes de corruption et les mesures susceptibles de la prévenir. TI Suisse y a présenté des études de cas conçues expressément pour les chargés de programme. Sur la base de ces cas, les collaborateurs d'Action de Carême ont ensuite formulé des stratégies de résolution et de prévention.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Place financière suisse

Intégrité financière

Groupe d'experts dans le domaine financier

En novembre 2012, le siège central de TI à Berlin a convoqué un groupe d'experts dans le domaine financier pour lancer une initiative sur l'intégrité financière («Global Financial Integrity Initiative»). Ce groupe, qui comprend des personnes liées à TI, dont le président de TI Suisse, ainsi que des personnes externes, doit poursuivre deux objectifs : d'une part, promouvoir l'intégrité dans les institutions financières et d'autre part faciliter l'identification des personnes exposées politiquement (« Politically Exposed Persons » ou PEP dans le jargon du milieu) et de leurs avoirs comme moyen de combattre les flux financiers illicites. Pour y parvenir, le groupe se propose notamment de développer des instruments pour promouvoir activement le programme défini par le groupe d'experts.

Le groupe d'experts poursuit ses travaux par des conférences téléphoniques périodiques.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Convention des Nations Unies contre la corruption : rapport sur les pays

La Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) est le premier instrument juridique mondial de prévention et de lutte contre la corruption sous toutes ces facettes, une cause à laquelle ont adhéré plus de 100 États en 2003. Entrée en vigueur en 2005, la CNUCC a été signée par 140 États et ratifiée par la Suisse en septembre 2009. L'an passé, la Finlande et l'Algérie ont évalué la Suisse en se fondant sur les chapitres III et IV de cette convention. À cette fin, la Suisse a rempli un vaste questionnaire d'auto-évaluation et l'a soumis aux organes des Nations Unies. Le rapport d'examen comportait également une visite des deux nations évaluatrices, à laquelle TI Suisse était conviée. Le but de cette visite était de donner aux évaluateurs l'occasion de nouer des contacts avec des spécialistes et des personnes en vue de la société civile et de l'économie privée, de poser des questions et de se faire une idée de l'état de la lutte anticorruption en Suisse. Les évaluateurs ont interrogé plusieurs organisations de la société civile et des représentants du monde académique sur la mise en œuvre de la convention des Nations Unies en Suisse : les principes juridiques de la lutte anticorruption sont-ils appliqués ? Le gouvernement et les autorités visées attachent-ils l'importance voulue à ce sujet ? Qu'en est-il de la transparence et des droits de consulter les documents officiels ?

Les évaluateurs ont formulé les recommandations suivantes à

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

la Suisse :

- Le simple octroi d'avantages, sans contrepartie illégale précise, devrait être punissable lorsqu'il vise des agents publics étrangers, comme il l'est dans le cas des fonctionnaires suisses.
- Il ne faudrait pas poursuivre la corruption privée sur plainte uniquement, mais aussi d'office.
- Le blanchiment d'argent devrait être punissable pour toutes les formes de corruption qui ne le sont pas (y compris l'octroi et l'acceptation d'avantages), car les peines privatives de liberté ne peuvent dépasser trois ans.
- Il faudrait suspendre le délai de prescription lorsque l'auteur présumé s'est soustrait à la justice ; en outre, il faudrait envisager l'immunité des poursuites pour les accusés qui ont collaboré de manière substantielle aux enquêtes.
- La Suisse devrait continuer à étendre son réseau de traités.
- La Suisse est encouragée de s'assurer, avant de mettre les frais occasionnés par l'exécution d'une demande d'entraide à la charge de l'État requérant, qu'il y ait eu, dans tous les cas, accord ou consultation préalable de cet État.

Le rapport d'examen complet, l'auto-évaluation de la Suisse et d'autres informations figurent sur le site de la convention : http://www.unodc.org > treaties > Convention against corruption > IRG Country Profile Pages

C'est pour commémorer la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) et rappeler l'importance du sujet que la Journée mondiale contre la corruption a lieu chaque année le 9 décembre, date de la signature de la convention. Ce jour tombe peu avant Noël, l'époque des cadeaux. À cette occasion, TI Suisse a

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

publié un bulletin spécial sur ce sujet. Quand un cadeau est-il un simple cadeau ? Et quand devient-il un acte de corruption ? TI Suisse a invité plusieurs auteurs à éclairer ce sujet sous divers angles, de sorte que la lettre d'information consacrée à la Journée mondiale du 9 décembre abordait le cadre pénal et les enjeux économiques de la pratique des cadeaux, la réglementation adoptée par la Confédération en la matière et le problème de la corruption dans le journalisme. Le bulletin peut être téléchargé sur le site de TI Suisse.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Corruption dans le sport

En novembre 2012, le Conseil fédéral a publié son rapport intitulé «Lutte contre la corruption et matchs truqués dans le sport», qui présente des pistes de solutions pour lutter contre la corruption. TI Suisse se félicite des propositions qui ressortent du rapport.

En décembre 2010, le conseiller national Roland Büchel chargeait le Conseil fédéral de présenter un rapport sur les mesures visant à lutter contre la corruption dans le sport organisé et les manipulations liées aux paris, en y assortissant le cas échéant les dispositions législatives qu'elles requièrent. Le rapport du gouvernement présente diverses façons de lutter contre la corruption.

À l'échelon national, le Conseil fédéral esquisse plusieurs possibilités de révision de la loi, la principale étant de considérer désormais la corruption privée comme un délit poursuivi d'office – et plus uniquement sur plainte – et de l'incorporer au Code pénal. Le rapport propose aussi d'examiner si les membres des associations et ONG – en particulier les membres des fédérations sportives internationales – peuvent être soumis à la norme pénale anticorruption suisse de façon plus globale. La position de TI Suisse est claire : les fédérations sportives internationales ayant leur siège en Suisse et leurs fonctionnaires doivent pouvoir être poursuivis pénalement en Suisse pour les actes de corruption qui relèvent de leurs activités. Les modifications proposées doivent poser le cadre légal nécessaire.

Le Conseil fédéral envisage d'introduire une nouvelle infraction pour lutter contre les manipulations de résultats sportifs et les trucages de paris, souvent attribués au crime organisé à l'échelon international, et de durcir les normes pénales contre le dopage.

De surcroît, le gouvernement prévoit un renforcement de la coopération internationale (au sein du Conseil de l'Europe, p.ex.) : la communauté internationale doit fixer des exigences minimales en

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

vue de l'élaboration d'un «Code de bonne pratique dans le sport» universel.

Le Conseil fédéral estime toutefois que c'est surtout au sein des fédérations sportives qu'il faut agir. Celles-ci sont ainsi appelées à adopter et mettre en place des systèmes d'autorégulation (code de conduite, code d'éthique, p.ex.), qui n'ont pas uniquement valeur de recommandation, mais qui constituent des dispositifs contraignants pour les fédérations et associations membres. Le passé nous a montré que les fédérations ne s'y résolvent que lorsque les pressions publiques sont très fortes, le dernier cas en date étant la FIFA, qui a pris des mesures en réaction aux divers scandales de corruption de ces dernières années.

TI Suisse élabore un guide pour les fédérations sportives suisses afin d'aborder la problématique de la corruption dans le monde associatif suisse et de l'encourager à adopter les mesures d'ordre organisationnel requises pour prévenir et lutter contre la corruption. Une conférence intitulée « Corruption privée poursuivie d'office ? Ses conséquences notamment à l'aune du sport » aura lieu en mai 2013.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Relations publiques et publications

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Service d'information

Service de conférence

TI Suisse offre un service de conférence sur diverses questions liées à la corruption. Ce service est destiné à nos membres, aux entreprises, aux associations professionnelles, aux écoles, aux instituts de formation, aux représentants de l'administration ainsi qu'aux autres milieux intéressés. En 2012, TI Suisse a accueilli quatre délégations de Corée et de Chine et les a informées des efforts consentis par la Suisse pour lutter contre la corruption et du rôle de la société civile. Des membres du comité et du conseil consultatif ont participé activement au Global Ethics Forum qui s'est tenu du 28 au 30 juin 2012 et ont animé les ateliers intitulés «Multicultural Staff Recruitment and Staff management», «Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) en Afrique Francophone» et «Transparent Finance : Transparency in Religious Organizations and NGOs». Des membres de l'association ont aussi donné des exposés sur divers thèmes dans des entreprises privées, des clubs, des hautes écoles spécialisées et des universités.

Site Internet

Nous avons veillé, en 2012 aussi, à ce que notre site Internet reflète les derniers événements. Ainsi, la revue de presse, qui comprend les articles publiés sur la corruption en lien avec la Suisse, est mise à jour quotidiennement et les publications de TI Suisse mises en ligne sous les rubriques correspondantes. Les communiqués et la lettre d'information de TI Suisse figurent également sur le site Internet. 32 196 visiteurs se sont rendus 52 824 fois sur notre site en 2012, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'année antérieure.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Lettre d'information électronique

Nous publions notre lettre d'information électronique trois fois par an. En 2012, chaque numéro contenait un dossier sur un sujet principal (coopération au développement, financement de la politique, cadeaux et corruption), complété par des articles sur des sujets d'actualité et des publications récentes. Chaque dossier fait le tour d'un sujet, expose la position de TI Suisse et publie des entretiens avec des spécialistes qui présentent leurs opinions. La lettre d'information est envoyée à nos membres et à 450 autres personnes intéressées.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Indice de perception de la corruption 2012

Nouvelle méthodologie

Depuis sa première parution en 1995, l'indice de perception de la corruption (IPC) est un instrument approprié pour sensibiliser l'opinion au problème de la corruption dans le monde entier. Il incite ainsi les gouvernements à améliorer leur classement en luttant contre la corruption dans les institutions publiques. Il pose aussi un vaste cadre national qui permet d'analyser en détail la corruption et fournit des informations quantitatives importantes sur un phénomène difficile à mesurer.

C'est pour tenir compte de l'importance de cet instrument et des exigences croissantes auxquelles il doit satisfaire que TI a modifié en 2012 la méthodologie utilisée pour calculer l'indice. L'organisation applique ainsi une méthode simplifiée, plus facile à comprendre, qui retrace mieux l'évolution de la perception.

L'IPC mesure la perception de la corruption dans le secteur public. Deux tiers des 176 pays répertoriés en 2012 obtiennent moins de 50 points sur une échelle qui va de 0 (perçu comme très corrompu) à 100 (perçu comme non corrompu). Cela montre que les institutions publiques doivent devenir plus transparentes et que les agents publics influents doivent pouvoir être amenés à rendre compte de leurs actes.

Dans l'indice de perception de la corruption 2012, le Danemark, la Finlande et la Nouvelle-Zélande se partagent la première place, avec 90 points, grâce notamment à leurs règles sur la liberté d'information et à leurs codes de conduite pour les personnes occupant une charge publique. Ayant obtenu 86 points, la Suisse arrive au 6e

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

rang.

«Les gouvernements doivent incorporer les mesures anticorruption aux prises de décisions publiques. La priorité doit aller à l'amélioration des règles appliquées aux groupes de pression et au financement des partis. Les dépenses et contrats publics doivent être plus transparents et les institutions publiques doivent rendre compte de leurs actes», expliquait Huguette Labelle, présidente de Transparency International, lors de la présentation de l'indice.

La situation en Suisse

Ces exigences sont aussi valables pour la Suisse. L'affaire de la Caisse d'assurance des employés du canton de Zurich et les pratiques d'adjudication tant de l'Administration fédérale des contributions (projet Insieme) que de l'Office fédéral de l'environnement ont défrayé la chronique en 2012. C'est pourquoi TI Suisse demande que des mesures soient adoptées, tant à l'échelon de la Confédération qu'à celui des cantons et des communes, pour rendre les administrations publiques moins vulnérables à la corruption et au népotisme. En l'occurrence, il faut notamment adopter des règles claires concernant les cadeaux et les invitations, mettre en place des procédures transparentes d'adjudication des contrats publics et constituer des dispositifs d'alerte éthique indépendants.

Toutefois, il ne faut pas sensibiliser les seuls agents publics au problème de la corruption et du népotisme, mais aussi veiller à instaurer la transparence dans le système politique suisse. En effet, l'opacité du financement de la politique porte atteinte à la réputation de notre pays, à la confiance des citoyens et citoyennes dans la politique et à la légitimité démocratique des décisions politiques, qui reposent sur la possibilité de se former son opinion de façon libre et sans aucune influence. Il est nécessaire que les dons versés à des partis, aux candidats au Conseil national et au Conseil des États, ainsi qu'aux comités électoraux et aux comités de votation soient

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

publiés à partir d'un certain montant, afin que le corps électoral dispose des informations requises.

Corruption dans le monde

L'Afghanistan, la Corée du Nord et la Somalie occupent le bas du classement. Dans ces pays, l'absence d'une direction qui prend ses responsabilités et d'institutions politiques efficaces rappelle la nécessité d'adopter une position plus dure contre la corruption.

Les pays de la zone euro les plus touchés par la crise économique et financière restent eux aussi en deçà des attentes sur l'ICP 2012. TI a invité à maintes reprises l'Europe à s'attaquer aux risques de corruption dans le secteur public et à la crise financière. Il faut en effet consentir davantage d'efforts pour rendre les institutions publiques invulnérables à la corruption.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

IPC 2012

Rang	*Pays*	*Points*
1	Danemark	90
1	Nouvelle-Zélande	90
1	Finlande	90
4	Suède	88
5	Singapour	87
6	Suisse	86
7	Australie	85
7	Norvège	85
9	Canada	84
9	Pays-Bas	84
13	Allemagne	79
17	Japon	74
17	Grande-Bretagne	74
19	États-Unis	73
22	France	71
25	Autriche	69
72	Italie	42
80	Chine	39
94	Inde	36
133	Russie	28
173	Soudan	13
174	Afghanistan	8
174	Corée du Nord	8
174	Somalie	8

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Rapport d'évaluation de l'OCDE 2012

Le rapport «L'exportation de la corruption ? Mise en œuvre par les pays de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption. Rapport d'évaluation 2012» montre que les mises en cause pour corruption mènent de plus en plus souvent à des amendes et à des peines de prison de nature à porter atteinte à la réputation des entre-prises. Avec les 144 nouveaux cas en 2011, le nombre des affaires poursuivies pénalement par les 37 principaux pays exportateurs est passé de 564 à la fin 2010 à 708 à la fin 2011, sans compter 286 autres enquêtes en cours.

Il n'en reste pas moins que les gouvernements doivent adopter davantage de mesures de dissuasion pour endiguer la criminalité économique et promouvoir l'éthique dans les affaires, note le rapport. Ainsi, 18 pays n'ont encore engagé aucune poursuite à l'encontre d'entreprises pour corruption internationale et seulement sept pays – sur 37 – mettent en œuvre les lois anticorruption de façon active. Dans son communiqué de presse, TI a demandé aux États de résister aux efforts de lobbying visant à affaiblir les lois anticorruption, comme la loi américaine sur les actes de corruption à l'étranger (US Foreign Corrupt Practices Act ou FCPA).

Les poursuites pénales : une mesure dissuasive nécessaire pour les entreprises coupables de convention

La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers contraint les gouvernements à considérer la corruption internationale comme un délit. Selon les données de l'OCDE, les pays qui ont ratifié la convention avaient, à la fin 2011, condamné plus de 250 personnes et près d'une centaine d'entre-

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

prises pour actes de corruption commis à l'étranger. Des peines privatives de liberté ont été prononcées contre 66 personnes pour ces délits. Les pays signataires de la convention représentent deux tiers des exportations mondiales et trois quarts des investissements à l'étranger. La Russie a adhéré l'an passé à la convention, devenant le 39e État contractant.

Les États-Unis présentent le niveau d'application le plus élevé avec 275 affaires conclues fin 2011 et l'Allemagne est le seul autre pays à avoir traité plus de 100 affaires (176).

Ayant ratifié la convention le 31 mai 2000, la Suisse est l'un des sept pays qui la mettent en œuvre de façon active. Sa part dans le commerce mondial est de 1,5 pour cent et le nombre de cas traités jusqu'ici s'élève à 52 cas. Les condamnations restent cependant relativement rares et les sanctions infligées sont souvent peu dissuasives. Eu égard aux jugements prononcés à l'étranger, TI Suisse estime que limiter l'amende dont sont passibles les entreprises à 5 millions de francs n'est pas judicieux. En outre, il faudrait durcir les dispositions punissant la corruption privée et inscrire ce délit dans le Code pénal (plutôt que dans la loi contre la concurrence déloyale [LCD]). De surcroît, l'interdiction de l'octroi d'avantages aux agents publics devrait s'étendre à l'étranger et pas se cantonner à la Suisse.

Le rapport de TI repose sur une appréciation indépendante du nombre d'affaires, pondérées en fonction de la part du pays dans le commerce mondial. Ce sont les sections nationales de TI qui ont procédé à cette évaluation dans 37 des 39 pays signataires (tous sauf l'Islande et la Russie).

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Transparence dans les rapports d'activités des entreprises

Le rapport intitulé «Transparency in Corporate Reporting: An Assessment of the World's Largest Companies» (Transparence dans les rapports d'activités des entreprises : évaluation des plus grandes entreprises mondiales) évalue les 105 plus grandes sociétés sur la base de leur engagement public en faveur de la transparence. La transparence des rapports permet à l'opinion publique de savoir où les entreprises réalisent des bénéfices, où elles acquittent des impôts et où elles financent des campagnes électorales. L'étude montre ainsi que la moitié des entreprises environ ne publient aucune information sur les dons qu'elles versent à des partis.

Dans l'ensemble, il se dégage d'une comparaison avec une étude de TI sur les mêmes entreprises réalisée en 2008 que celles-ci mènent une politique d'information plus active sur leur engagement contre la corruption.

Avec une note de 8,3 points, Statoil (Norvège) occupe le premier rang du classement. Elle publie en effet des informations détaillées sur ses programmes anticorruption, ses filiales, ses bénéfices et les impôts qu'elle paie, et cela pour chacun des 37 pays où elle est implantée.

L'opacité des banques et des assurances

L'étude montre que les rapports des banques et des assurances sont moins transparents que la moyenne à tous les égards, alors même que l'opacité de leurs structures a contribué à la crise financière

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

actuelle et que des efforts ont été accomplis depuis lors pour améliorer la transparence. Les 24 sociétés financières incluses dans l'étude ont obtenu une moyenne de 4,2 points.

Quatre entreprises suisses

L'étude a examiné quatre entreprises suisses : Novartis, Roche Holding, Nestlé et Credit Suisse Group. Bien qu'elles fournissent des informations précises sur leur structure (sociétés holdings, filiales, associations d'entreprises), ces groupes ne présentent que des données lacunaires s'agissant des informations par pays, comme il en va de la plupart des entreprises. Or, un rapport ventilé par pays indiquerait l'importance du chiffre d'affaires, du bénéfice et des impôts dans chaque pays.

Recommandations de Transparency International

Dans son rapport, TI a appelé les entreprises à lutter contre la corruption en publiant plus d'informations sur leurs mesures anticorruption et en faisant connaître au public leur mode d'organisation ainsi que la manière dont elles font circuler des capitaux dans les pays où elles opèrent. Il est essentiel que les citoyens disposent de ces informations afin de connaître les sommes qui vont vers les budgets publics, ce qui constitue pourtant un aspect fondamental de la responsabilité des gouvernements dans le monde entier.

Les pouvoirs publics et les autorités de surveillance doivent faire de la transparence une obligation pour toutes les entreprises qui sollicitent des subventions à l'exportation ou qui concourent à des marchés publics. Quant à eux, les investisseurs doivent réclamer plus de transparence dans la publication d'informations par les entreprises, afin de garantir à la fois une croissance éthique et durable des activités et une gestion saine des risques.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Manifestations

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Rencontre des sections d'Europe et d'Asie centrale

En 2012, la réunion des sections d'Europe et d'Asie centrale (EAC) a eu lieu à Berlin. Cette rencontre poursuivait quatre objectifs : offrir une plateforme d'apprentissage et d'échange d'expériences, identifier des projets communs potentiels, aborder des projets conjoints achevés afin d'en tirer les enseignements qui s'imposent et, finalement, renforcer et encourager la coopération entre les sections nationales. Les sections n'ont jamais autant participé à l'organisation de l'EAC. Composé d'employés du Secrétariat international et de certaines sections nationales, un comité d'organisation s'est chargé de la préparation et du choix des ateliers et des exposés. Puisqu'ils provenaient en grande partie des sections elles-mêmes, ces ateliers et exposés ont fourni aux participants l'occasion de découvrir les priorités et les méthodes de leurs homologues d'autres pays. TI a fourni une contribution à l'atelier «Engaging the Private Sector in the Fight Against Corruption» et y a présenté deux projets : la publication «Lutte anticorruption en Suisse» et le travail qui en découle (avec la Fondation Ethos) d'une part, le lancement des Practitioner's Circles, d'autre part.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Réunion annuelle des membres / IACC

Un an sur deux, la Réunion annuelle des membres – qui rassemble toutes les sections de TI et le Secrétariat international – se tient en prélude à l'International Anti-Corruption Conference (IACC). En 2012, la réunion annuelle et l'IACC ont ainsi eu lieu à Brasilia, la capitale du Brésil. Après avoir pris connaissance des divers projets et problématiques de TI et approuvé tant le rapport annuel que les comptes présentés par le Secrétariat international, la réunion annuelle a adopté plusieurs résolutions, et notamment les suivantes :

- TI en a appelé les gouvernements à ne pas entraver les activités des organisations de la société civile. TI a exprimé son inquiétude sur les menaces proférées dans certains pays à l'encontre des organisations de la société civile et sur les entraves toujours plus importantes mises à leurs activités. Ces pratiques limitent la liberté d'expression et d'opinion, deux droits fondamentaux.
- TI a adopté une deuxième résolution sur les industries extractives pour en appeler aux gouvernements à adopter et à mettre en œuvre des lois et des principes d'administration contraignants et cohérents concernant la transparence du secteur, en procédant par pays et par projet. Les pays doivent aussi veiller à la transparence des flux, de l'extraction à la vente ou à l'utilisation et l'élimination. La résolution adressait par ailleurs des

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

exigences claires aux autres intervenants (autorités de surveillance, entreprises et investisseurs).

La réunion annuelle a élu au comité Iftekhar Zaman de TI Bangladesh et réélu Sergej Muravjov de TI Lithuanie pour un mandat de trois ans.

Réalisée dans la foulée à Brasilia, l'International Anti-Corruption Conference a été l'occasion de s'informer et d'échanger sur les dernières tendances et initiatives dans le domaine. Cette conférence a ainsi notamment abordé l'amélioration de la transparence dans le secteur financier aux quatre coins de la planète, les procédures à appliquer aux fonds des potentats et, en particulier, la nécessité de lutter contre les flux financiers illégaux, la lutte contre l'impunité en matière de corruption, la transparence du financement de la politique et des groupes de pression, ainsi que le soutien et la protection des lanceurs d'alerte, pour n'en citer que quelques-unes.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

TI Suisse interne

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Membres

Nos effectifs en fin d'année se composaient de 164 membres individuels et de 43 membres collectifs. Véritable pilier de notre organisation, ils contribuent de façon substantielle à l'accomplissement de notre mandat.

Membres collectifs

ABB Suisse SA, Alliance Sud, Basel Institute on Governance, B. Braun Medical SA, BDO SA, BHP Brugger und Partner AG, Pain pour le prochain, bSquare, Caritas Suisse, Coop, Cotecna Inspection SA, Durrer Spezialmaschinen AG, Ecofact, Contrôle fédéral des finances, Ernst & Young, Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International, GP Trading Service GmbH, Helvetas Swiss Intercooperation, Service de l'édilité de la ville de Zurich, Hyposwiss Privatbank SA, Implenia SA, Inrate SA, Kommunikation Ost West, Mercedes-Benz Suisse SA, Nodon Consulting AG, Noser Management AG, Pentair International Sarl, PEQ GmbH, PricewaterhouseCoopers, Rieter Management AG, Chemins de fer fédéraux (CFF), Société suisse des entrepreneurs (SSE), SEC 1.01 AG, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Swisscom SA, Trüb SA, TvT Compliance SA, World Vision Suisse, Zenhäusern Treuhand AG.

Donateurs

Donateurs dont les dons dépassent CHF 5 000 : Procter&Gamble et Fondation Avina.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Comité

L'assemblée générale a réélu le président, Jean-Pierre Méan, et les deux membres du comité François Mercier (vice-président) et Yvan Maillard Ardenti (caissier) pour deux ans, de sorte que le comité se compose des personnes suivantes :

Dr Jean-Pierre Méan, président, Genève (au comité depuis 2005)
François Mercier, vice-président, Cham (depuis 2004)
Yvan Maillard Ardenti, caissier, Marly (depuis 2010)
Helmut Hersberger, Bâle (depuis 2009)

Alexander Hartmann a quitté le conseil consultatif. Membre du comité de TI Suisse depuis 2008, puis du conseil consultatif depuis 2011, il a fourni à maintes reprises des contributions fort appréciées à notre organisation. Lors de la manifestation que nous avons mise sur pied à l'occasion de la Journée anticorruption de 2010, il a ainsi prononcé un exposé intitulé « Éthique et affaires. Une contradiction ? ». Il a aussi fourni un soutien résolu au projet de code de conduite de Swiss Olympic – auquel TI Suisse a également apporté son concours – et aux commentaires de ce code, tirant parti de sa vaste expérience au poste de responsable de la conformité. Ayant réorienté sa carrière professionnelle, il souhaite se consacrer désormais davantage à d'autres activités. TI Suisse le remercie sincèrement pour sa collaboration.

Le conseil consultatif a accueilli un nouveau membre en la personne de Sita Mazumder, titulaire d'un doctorat obtenu en 2001 au Swiss Banking Institute de l'Université de Zurich. La thèse qu'elle a présentée à cette occasion – «La diligence des banques suisses à la lumière de la prévention et de la lutte contre la corruption» – lui

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

a valu le prix annuel de la recherche de l'alma mater zurichoise. Sita Mazumder a étudié l'informatique à l'École polytechnique fédérale de Zurich, avant de rejoindre l'Université de Zurich, où elle a obtenu une maîtrise en sciences économiques en 1999. Son parcours académique l'a notamment emmenée à la Leonard N. Stern School of Business de l'Université de New York, à l'Université Inholland aux Pays-Bas, à l'Université de Fraser Valley et au Collège Capilano de Vancouver (Canada). En 2011, Sita Mazumder a été retenue par le Département des affaires étrangères des États-Unis pour l'International Visitor Leadership Programme. Professeure d'économie bancaire et financière à l'Institut des services financiers Zoug (IFZ) de la Haute école de Lucerne, elle enseigne notamment à l'Académie des experts-comptables, à l'Université de Zurich et à l'Université de Saint-Gall. Quant à son parcours professionnel, il est passé par la Commission fédérale des banques (l'actuelle FINMA), l'UBS SA, oprandi & partner, ABB, Bernet & Parner et Dr. Sita Mazumder Consulting, son ancienne société. À titre accessoire, Sita Mazumder dirige sa société de conseil, PURPLE Consult GmbH, et siège à divers conseils d'administration et conseils de fondation, notamment chez Coutts & Co. AG, ombudscom ou Finanz 3.0 AG. Elle est par ailleurs l'auteure de nombreux livres et articles et rédige régulièrement des chroniques pour les journaux.

Le conseil consultatif est composé des membres suivants :

Nadia Balgobin, Chêne-Bourg
Bernhard Koechlin, Genève
Dr Zora Ledergerber, Zurich
Dr Sita Mazumder, Zurich
Dr Bertrand Perrin, Yverdon-les-Bains
Daniel Thelesklaf, Zurich

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de Transparency International Suisse a eu lieu le lundi 30 avril 2012. Le rapport annuel et les comptes annuels 2011 ont été approuvés par l'assemblée et décharge a été accordée à tous les membres du comité et du bureau.

Enseignant à la Haute école de technique et d'économie de Coire (HTW Chur), Christian Hauser a ensuite présenté d'une part une étude récente qui analysait le phénomène de la corruption à l'étranger dans la perspective du secteur suisse des exportations et, d'autre part, un guide pour les PME, rédigé par son établissement. Cette étude se fondait sur des entretiens téléphoniques réalisés avec 510 entreprises suisses actives à l'étranger, de toutes les dimensions et de tous les secteurs. Quarante pour cent des entreprises sondées ont indiqué que l'on attendait d'elles qu'elles versent des pots-de-vin à l'étranger. Il est frappant de constater que 56 % des entreprises suisses confrontées à des pratiques de corruption versent des pots-de-vin et qu'elles y consacrent, dans le pays en question, 5 % en moyenne du chiffre d'affaires qu'elles y réalisent. Cette nouvelle étude montre une fois de plus que la formation et la sensibilisation des PME sont un sujet des plus importants, qui restera une priorité pour TI Suisse.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Bureau et organe de révision

À l'occasion de l'assemblée générale, l'organisation a pris congé d'Anne Schwöbel, directrice de TI Suisse depuis 2004. Durant ses huit années d'engagement, Anne Schwöbel a durablement marqué notre organisation. Elle a en particulier organisé quatre conférences sur les Business Principles pour les PME, transformé les tables rondes des ONG en conférence, apporté une contribution notable sur le thème sport et corruption et étendu le réseau de TI Suisse dans notre pays et à l'étranger. Anne Schwöbel a sensibilisé un large public sur le thème de la prévention et de la lutte contre la corruption grâce à des conférences et à des ateliers auprès de nombreuses institutions, de l'administration publique, des hautes écoles et des entreprises. Elle a paru dans les médias à maintes reprises et prêté sa voix à la cause de TI Suisse. Sous sa direction, TI Suisse a élargi ses priorités à la protection des whistleblowers, au financement des partis politiques et au sport. Nous remercions Anne Schwöbel pour son engagement pour l'organisation et le travail énorme qu'elle a fourni.

Delphine Centlivres est la nouvelle directrice de TI Suisse depuis avril 2012. Après avoir étudié le droit à Lausanne, elle a obtenu son brevet d'avocat en 1993. Elle s'est ensuite spécialisée en communication et a obtenu un brevet fédéral de spécialiste en relations publiques et, plus tard, un Executive Master of Corporate Communication Manager à la Haute École Spécialisée de Soleure. Après avoir travaillé à Bâle pour deux agences de communication, elle se charge pendant sept ans de la communication de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA). Après ces responsabilités dans l'économie privée, elle rejoint la Fédération romande

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

des consommateurs (FRC) en 2005 comme secrétaire générale, puis l'Entraide protestante suisse (EPER) en 2008, comme responsable de la communication romande. Depuis 2010, elle exerce comme conseil en communication indépendante. Delphine Centlivres apporte à TI Suisse ses talents de juriste et de communicatrice et son expérience dans la communication aussi bien dans le milieu des affaires que dans le milieu associatif.

Delphine Centlivres est engagée à 80 pour cent. La responsable de l'administration est Daniela Christen avec un poste à 70 %. En 2012, des stagiaires et des civilistes ont de nouveau fourni un soutien à TI Suisse. Sergio Gemperle s'est ainsi chargé de l'organi-sation et de la réalisation de la conférence des ONG de mars 2012 et de la lettre d'information publiée sur ce sujet. Marco Borrelli a lui rédigé un dossier sur les achats publics, tandis que Tanja Vultier s'est vu confier le soin de réaliser les recherches et les préparatifs nécessaires à la publication d'une lettre d'information sur le financement de la politique. Quant à Tobias Uebelhart, il a rédigé la lettre d'information et les dossiers sur le financement de la politique et les dispositifs d'alerte éthique. Par ailleurs, les stagiaires et les civilistes se sont aussi chargés de la mise à jour du site et de la revue de presse et ont apporté leur concours à l'organisation de nos manifestations. Nous leur remercions tous pour leur dévouement et pour la besogne qu'ils ont abattue.

La société fiduciaire Hüsser Gmür und Partner AG à Baden-Dättwil a fait office de réviseur.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Accréditation

TI Suisse est la section suisse de Transparency International dont le siège est à Berlin. L'organisation qui souhaite devenir une section nationale de TI doit suivre une procédure en plusieurs étapes : de point de contact national, elle se mue en «section en formation», puis, une fois qu'elle a satisfait à certaines conditions, en section accréditée. Tous les trois ans, TI procède à un examen des sections nationales afin de leur renouveler l'accréditation. TI Suisse s'est soumise à cette procédure en 2012 (après 2006 et 2009). Documents à l'appui, elle a ainsi informé le Secrétariat international sur les activités réalisées ces trois dernières années, sur sa structure et sur ses procédures internes. Le renouvellement de l'accréditation s'est achevé au début 2013 et le Secrétariat international a ratifié TI Suisse dans son rôle de section nationale de TI en Suisse.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Comptes annuels

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Comptes annuels

Les comptes annuels 2012 se soldent par une perte de CHF 3107 (contre un bénéfice de CHF 396 lors de l'exercice précédent).

La Fondation pour la lutte contre la corruption a attribué CHF 27 637 à TI Suisse, soit la totalité de son produit en 2012. Le fonds pour des attributions possibles s'élève à CHF 31 913 fin 2012.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Bilan au 31 décembre

	2012 CHF	2011 CHF
Actif		
Liquidités	23'926	32'031
Créances	28'574	23'956
Créances diverses	0	1'609
Comptes de régularisation de l'actif	1'676	5'900
Actif circulant	*54'176*	*63'496*
Immobilisations corporelles meubles		
Mobilier et installations	1	1
Actif immobilisé	*1*	*1*
Total de l'actif	**54'177**	**63'497**
Passif		
Engagements résultant d'achats et de prestations	0	150
Provision pour le projet SNI	0	10'000
Comptes de régularisation du passif	11'253	7'316
Fonds étrangers	*11'253*	*17'466*
Fortune de l'association au 1er janvier	46'031	45'634
Résultat annuel	-3'107	396
Fonds propres	*42'924*	*46'031*
Total du passif	**54'177**	**63'497**

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Compte de résultats

pour l'exercice clos au 31 décembre	2012 CHF	2011 CHF
Produit		
Cotisations	90'600	79'550
Subventions fédérales	75'000	80'000
Dons	95'616	118'844
Don de la Loterie romande	0	3'000
Produit divers	11	9'195
Réductions du produit	-2100	-3'100
Total du produit	**271'084**	**287'489**
Charges		
Frais de projet	21'319	27'615
Frais de personnel	192'749	211'246
Frais de locaux	12'949	12'253
Assurances	629	629
Dépenses administratives	26'714	17'767
Frais de publicité et RP	19'757	17'576
Total des charges	**274'116**	**287'085**
Résultat avant amortissements et résultat financier	-3'033	404
Produit financier	101	128
Charges financières	-176	-135
Amortissements	0	0
Résultat annuel	**-3'107**	**396**

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

TRANSPARENCY INTERNATIONAL
SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch